

Enfin une bonne nouvelle pour les petites bourses

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3806 - Dimanche 28 février 2016 - Prix : 10 DA

Akbou

Arrestation d'un terroriste en lien avec les attentats de Paris

Page 24

Le bureau politique du FLN se réunit aujourd'hui

Agenda chargé pour Saadani cette semaine

Page 3

En Libye il est toujours temps de respecter la légalité

Par Mohamed Habili

En Libye, aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est la communauté internationale, représentée par l'ONU, qui depuis le début agit en dehors de sa propre légalité en voulant traiter de la même manière un camp non reconnu par elle, et c'est celui de Tripoli, et le camp qu'elle reconnaît, celui de Tobrouk. Le respect de cette légalité aurait dû la forcer au contraire à privilégier celui-ci par rapport à celui-là, à lui accorder un rôle plus important dans le dispositif de transition, au risque d'exacerber le conflit dans un premier temps. C'est d'ailleurs ce que le prédécesseur de Martin Kobler, Bernardino Leon, a voulu prendre en considération en abordant le problème, mais qu'il a ensuite graduellement perdu de vue, jusqu'à se laisser convertir à l'idée fautive, soutenue en particulier par l'Algérie (encore qu'elle ait fait pour sa part preuve d'une certaine ambiguïté à cet égard) et les Etats-Unis, qu'il n'y a pas de solution en dehors d'une stricte neutralité entre les deux camps. Ce qui en pratique revenait à donner une prime à l'illégalité, le choix qu'avait précisément fait Tripoli. Quand Bernardino Leon est parti, cette évolution avait déjà tellement progressé qu'il a paru à son successeur que sa tâche consistait à mettre d'accord les deux camps, non pas sur le principe de l'union, à ses yeux déjà acquis, et pour cause, mais sur la seule composition du gouvernement appelé à lui donner corps.

Suite en page 3

Après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

La Syrie se réveille dans le calme



Pour la première fois en cinq ans de conflit, le calme régnait hier dans les régions de Syrie tenues par les rebelles et le régime après l'entrée en vigueur, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un cessez-le-feu initié par Washington et Moscou et soutenu par l'ONU. Page 2

Appareils à gaz contrefaits

De nouvelles mesures de contrôle mises en place

Page 2

«Mammeri : œuvre et parcours d'un intellectuel atypique»

Des chercheurs reviennent sur le combat de l'écrivain

Page 13

Après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu

La Syrie se réveille dans le calme

■ Pour la première fois en cinq ans de conflit, le calme régnait hier dans les régions de Syrie tenues par les rebelles et le régime après l'entrée en vigueur, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un cessez-le-feu initié par Washington et Moscou et soutenu par l'ONU.

Par Meriem Benchaouia

À minuit précise, les armes se sont tues dans la banlieue de Damas et dans la ville d'Alep. Le régime syrien, ses opposants et les forces kurdes se sont engagés à suspendre leurs attaques. Les gens veillaient dans les rues en profitant de ce moment exceptionnel de quiétude. La trêve, soutenue par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, est la première de cette ampleur dans un conflit qui a fait plus de 270 000 morts depuis 2011, déplacé plus de la moitié de la population et qui voit s'affronter une multitude d'acteurs, syriens et internationaux. Bachar al-Assad, une centaine de factions rebelles et les forces kurdes se sont engagés à respecter l'accord du cessez-le-feu conclu sous l'égide de la Russie et des Etats-Unis.

La guerre contre l'EI et Al-Nosra continue

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une organisation non gouvernementale, l'aviation de la Russie, alliée du président syrien Bachar al-Assad, n'a effectué aucune sortie depuis minuit au nord de Lattaquié, et le calme régnait dans les provinces centrales de Homs et de Hama. «Aucune sortie de l'aviation russe en Syrie, y compris d'avions à long rayon d'action, n'aura lieu en conformité avec la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU (adoptée) en soutien de l'accord de cessez-le-feu russo-américain entré en vigueur et afin d'éviter toute erreur de bombardement», a déclaré à la presse Sergueï Rudskoï, haut représentant de l'état-major des forces armées russes. M. Rudskoï a également confirmé que l'armée de l'air russe avait arrêté tous ses bombardements en Syrie après l'entrée en vigueur de l'accord du cessez-le-feu. «L'armée de l'air russe a totalement arrêté ses bombardements dans la zone verte, c'est-à-dire dans les zones où se trouvent les groupes armés qui nous avaient soumis une demande de cessez-le-feu», a-t-il déclaré. En revanche, les organisations djihadistes telles que le groupe Etat islamique (EI) et le Front Al-Nosra sont exclues de l'accord. Le régime syrien et son allié russe, ainsi que la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, pourront ainsi continuer dans les prochains jours à frapper l'EI et Al-Nosra, qui contrôlent plus de la moitié du territoire syrien. Dans le nord de la province de Lattaquié (ouest), des échanges de tirs ont eu lieu

entre l'armée et les djihadistes ainsi que dans l'est de la province d'Alep avec l'EI. A Tall Abyad, dans le nord, des combats opposaient les forces kurdes et l'EI qui tentait d'y pénétrer, selon l'ONG. En outre, une voiture piégée a explosé ce samedi matin à l'entrée est de Salamiyé dans la province de Hama faisant deux morts, selon l'agence officielle Sana. Selon l'OSDH, il s'agit de deux soldats. Cette localité se trouve près de la ligne de front entre régime et EI.

Une nouvelle réunion de la task force sur le cessez-le-feu

L'envoyé spécial de l'ONU sur la Syrie, Staffan de Mistura, a annoncé la tenue d'une nouvelle réunion de la task force sur la Syrie samedi après-midi à Genève pour évaluer comment a été respecté le cessez-le-feu dans les premières heures après son entrée en vigueur. Au cours d'une conférence de presse organisée à Genève après son intervention devant le Conseil de sécurité de l'ONU, M. de Mistura a ajouté que la cessation des hostilités était observée par des centres de contrôle aux Etats-Unis, en Russie et à Genève. Il a encore indiqué avoir été informé peu après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu d'un «incident», qui faisait l'objet d'investigations. Selon lui, il y aura inévitablement des «incidents», mais l'important



sera de les «contenir». La première réunion de la «task force sur le cessez-le-feu» en Syrie a eu lieu vendredi à Genève, quelques heures avant l'entrée en vigueur officielle d'une trêve acceptée par toutes les parties au conflit à l'exception des

groupes terroristes comme le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ou le Front Al-Nosra, branche syrienne d'Al-Qaïda. Le gouvernement syrien et son allié russe ont clairement indiqué qu'ils continueraient à bombarder les terroristes de l'EI

et d'Al-Nosra, exclus de l'accord de cessez-le-feu. Les prochains pourparlers de paix sur la Syrie devraient commencer le lundi 7 mars à Genève et durer environ 3 semaines, a encore indiqué l'émissaire de l'ONU.

M. B./agences

Chute d'obus sur Damas malgré la trêve

PLUSIEURS OBUS sont tombés hier en milieu de journée sur Damas, en dépit d'un cessez-le-feu entré en vigueur entre le gouvernement syrien et l'opposition armée, ont rapporté des médias syriens citant une source militaire. «Un petit nombre de terroristes à Douma et Jobar (des secteurs à l'est de Damas) ont tiré plusieurs obus contre des quartiers résidentiels de la capitale», a précisé la source militaire citée par l'agence de presse syrienne (Sana). Selon une source sécuritaire, une dizaine d'obus sont tombés sur le quartier des Abbassides, dans l'est de la ville. «La direction générale de l'armée met en garde contre les

conséquences de tels actes et appelle tous les citoyens à participer à la réconciliation nationale», selon l'agence. La même direction a invité la population desdites zones à «exercer des pressions sur les terroristes et à les empêcher de faire échouer les efforts déployés pour rétablir la sécurité et la stabilité dans ces zones». Il s'agit du premier incident notoire à Damas depuis l'entrée en vigueur de la trêve initiée par la Russie et les Etats-Unis et soutenue par l'ONU. La trêve est la première de cette ampleur dans un conflit qui a fait plus de 270 000 morts depuis 2011, et déplacé plus de la moitié de la population, selon des estimations.

R. D.

Appareils à gaz contrefaits

De nouvelles mesures de contrôle mises en place

Un arrêté interministériel, adopté récemment par le ministère du Commerce, a fixé de nouvelles exigences en s'appuyant sur des contrôles techniques plus rigoureux, afin de juguler l'hécatombe produite par les chauffages à gaz.

Dorénavant, contrôler tous les appareils à gaz (cuisinières, chauffages et chauffe-bain...) importés ou fabriqués localement afin d'éviter les risques d'accident domestique est une priorité du ministère du Commerce qui vient de fixer de nouvelles exigences.

L'asphyxie par le gaz de monoxyde de carbone reste la première cause de mort toxique accidentelle dans notre pays. Chaque année, une centaine de personnes en meurent et d'autres sont hospitalisées. L'une des principales causes de ces innombrables cas d'asphyxie réside en la mauvaise qualité de ces produits dans un marché dominé par les produits contrefaits. Différentes marques et modèles de chauffages contrefaits, indétectables pour le profane, sont disponibles sur nos marchés portant le plus souvent des logos de grande marques, mais hélas contrefaites. Difficile dès lors de démêler le vrai du faux. Ce qui constitue un véritable casse-tête. Le citoyen, par manque de conscience ou séduit par les prix abordables, continue d'être pris au

piège. Des risques qui peuvent coûter la vie à toute une famille.

Afin de mettre un terme à cette anarchie qui caractérise le marché algérien, le département de Bakhti Belaïb a décidé de combler le vide juridique en matière de contrôle par un arrêté interministériel qu'il a adopté récemment. Ce nouveau dispositif réglementaire a pour objet de «fixer les exigences de sécurité des appareils à gaz combustible, de combler le vide juridique en matière de sécurité de ces appareils, de maîtriser et de renforcer le contrôle de la conformité en vue de préserver la santé et la sécurité des personnes et des animaux domestiques».

Ainsi, le nouveau texte prévoit principalement la définition des concepts utilisés, la détermination des conditions nécessaires à la conception, l'installation et l'utilisation des appareils à gaz combustible. Il s'agit des appareils tels que ceux de cuisson, de chauffage, de production d'eau chaude, des équipements destinés à être utilisés dans un appareil, des matériaux et composants utilisés pour la fabrication des appareils et des équipements concernés, des instructions et des informations de sécurité liées à l'installation et au fonctionnement de l'appareil.

En outre, ce texte oblige le fabricant ou l'importateur de fournir, au moins, un certifi-

cat de conformité délivré par un organisme accrédité reconnu compétent et qui donne un engagement écrit, que le produit est conforme aux exigences spécifiées.

Les dispositions de ce règlement technique ne s'appliquent pas aux appareils spécifiquement destinés à un usage industriel, précise la même source.

Le nombre de décès par inhalation de gaz a atteint des proportions alarmantes ces dernières années en Algérie. Le monoxyde de carbone, qualifié de «tueur silencieux», est la principale cause d'intoxication accidentelle en milieu domestique, selon le ministère du Commerce. Pour rappel, une enquête menée par les services de contrôle du ministère du Commerce sur les appareils de chauffage à gaz a conclu que la quasi-totalité des appareils contrôlés étaient non conformes aux normes exigées.

Conduite entre fin 2014 et début 2015, cette enquête, effectuée à la suite d'une progression alarmante des cas d'accidents mortels liés à l'inhalation de monoxyde de carbone, indique que sur un total de 158 échantillons d'appareils importés ou fabriqués localement, 155 étaient non conformes, soit près de 98% des appareils de chauffage contrôlés.

Louiza Ait Ramdane

Le bureau politique du FLN se réunit aujourd'hui

Agenda chargé pour Saadani cette semaine

■ Après une courte absence malgré ses déclarations multiples dans la presse étrangère et nationale sur la question du changement gouvernemental, le secrétaire général du FLN, Amar Saadani, revient en force cette semaine à travers un meeting des étudiants qu'il présidera le matin d'aujourd'hui avant de réunir dans l'après-midi le bureau politique de son parti.

Par Nacera Chennafi

Dans un communiqué diffusé sur son site officiel, la direction du Front de libération nationale annonce une réunion du bureau politique au siège central du parti à Hydra. Le communiqué du vieux parti ne donne pas de détails sur les questions qui seront soulevées lors de la réunion du bureau politique mais il sera question de plusieurs points relatifs à l'actualité nationale, dont le débat autour du changement de gouvernement malgré la mise au point d'une source autorisée de la Présidence qui avait affirmé à travers l'APS jeudi dernier que la démission du gouvernement n'est pas à l'ordre du jour et que rien n'oblige une telle démarche dans la nouvelle Constitution adoptée par le Parlement le 7 février dernier.

Dans la forme, cette décision reconforte quelque part le FLN puisque sa direction considère que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal comme militant de parti, donc son maintien est plus acceptable que de nommer une autre Premier ministre d'une autre formation politique et surtout pas le secrétaire général par intérim, Ahmed Ouyahia. Le 20 février dernier en animant un meeting de ses militants au niveau de la wilaya de Skikda, Ouyahia avait lancé un message d'apaisement au FLN et à son Sg en saluant Amar Saadani et les militants du vieux parti et démentant toute guerre avec le FLN qu'il considère comme allié stratégique. Dans un précédent point de presse, Ouyahia a rappelé



que son parti n'avait aucun problème quand Abdelaziz Belkhadem était chef de gouvernement ajoutant qu'il s'agit de soutenir un plan de gouvernement pour l'application du programme du président que soutiennent le FLN et le RND car il s'agit, selon lui, d'une conviction politique. Cependant, ce message n'a pas empêché Amar Saadani de déclarer à un site étranger le même jour que son parti est contre le retour de Ouyahia au poste de Premier ministre et que son parti a des critiques par rapport à l'étape où Ouyahia occupait ce poste. Saadani n'a pas changé de position concernant cette même question dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie

portant commémoration du double anniversaire de 24 Février. La récente révision de la Constitution sera également abordée avec l'attente de sa promulgation pour le lancement de la révision de différentes lois à caractère politique, dont le code électoral, le code communal et autres. En plus de la loi qui définira les missions que ne peuvent occuper les binationaux en application à l'article 51 de la Constitution. D'autre part, il est attendu lors de cette réunion, la relance de l'initiative du FLN portant Front de soutien au président Bouteflika. Depuis l'inauguration de son siège central à Ben Aknoun, Alger, en présence uniquement du parti de Tajamou Amel El Jazair (Taj) de Amar

Ghoul, le secrétaire général de la Centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Said et d'autres petites formations politiques et quelques associations. Cette initiative du FLN n'a toujours pas rallié le MPA de Amara Benyounes et le Rassemblement national démocratique qui défend une autre vision d'alliance et pourtant tous ces partis soutiennent le président Bouteflika. D'autre part, le secrétaire général du FLN présidera dans la matinée un rassemblement des étudiants au niveau de Zéralda. Il faut savoir que certains postes qui seront créés dans le cadre de la Constitution révisée, succèdent les convoitises, dont le poste de président du Conseil supérieur de la jeunesse. N. C.

Ministre des Affaires étrangères russe

Sergei Lavrov en visite lundi à Alger

Le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergei Lavrov, effectuera lundi prochain, une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, indique samedi un communiqué du ministère. «Le partenariat stratégique qui lie l'Algérie à la Russie

en vertu de la déclaration signée, en avril 2001, par les chefs d'Etat des deux pays, fera l'objet d'un examen approfondi par les deux ministres», précise la même source. Lors de cette visite, «il sera procédé, à cet égard, à une évaluation de la coopération bilatérale dans les domaines économique, technique, scientifique et culturel, à la lumière de la tenue, à Moscou en juillet

2015, de la 7^e session de la Commission mixte algéro-russe», souligne la même source. Les questions de l'actualité régionale et internationale notamment la situation en Libye et en Syrie ainsi que «la lutte contre le terrorisme et l'évolution du marché pétrolier international seront également au menu des discussions algéro-russes», conclut le communiqué. H. Y.

Sahara occidental

Début des festivités du 40^e anniversaire de la RASD

Les festivités commémorant le 40^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ont débuté samedi au camp de Dakhla de réfugiés sahraouis, en présence de délégations venues de plus d'une vingtaine de pays. Présidées par le président sahraoui, Mohamed Abdelaziz, les festivités de cet anniversaire, si cher aux Sahraouis, ont débuté par des parades militaires et civiles, retraçant le processus d'édification de l'Etat sahraoui, à travers 40 années jalonnées par la création d'institutions et le développement de

la ressource humaine et de la personnalité sahraouie. Des facettes artistiques ont été présentées par des représentants de la société civile sahraouie, pour donner au monde un aperçu sur les conditions difficiles que les différentes générations de sahraouies avaient traversées, tout au long du combat qu'elles promettent de mener jusqu'au recouvrement de leur indépendance. Une forte délégation algérienne, conduite par le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, assiste aux festivités et comprend notamment la présidente du groupe parlementaire d'amitié algérienne

avec le peuple sahraoui, Saïda Bounab, le commandant général des Scouts musulmans algériens, Mohamed Bouallègue, des responsables de la Fédération algérienne des sports et travail, ainsi que des figures du monde culturel. Les festivités se déroulent en présence également de délégations venues de l'Union africaine, Mauritanie, Namibie, Angola, Zambie, Mozambique, Afrique du Sud, Zimbabwe, Kenya, Mexique, Venezuela, Cuba, Gabon, Allemagne, Suisse, Grande-Bretagne, Suède, Finlande, Danemark, Hongrie, France, Espagne et Italie. R. N.

LA QUESTION DU JOUR

En Libye il est toujours temps de respecter la légalité

suite de la page Une

En réalité, on n'avait pas réglé le problème, on n'avait fait que le déplacer. C'était la même équation à résoudre qu'au départ, sauf qu'on l'avait beaucoup simplifiée, en la réduisant à sa plus simple expression, celle du choix des personnes formant le gouvernement d'union. A propos de personnes, il y en avait une qui précisément était au cœur du désaccord : le général Hafter, que Tobrouk a mis à la tête de son armée, dite Armée nationale, ce qui en dit long, et la volonté sans recours de Tripoli de l'éliminer de la scène. Pour le camp de Tobrouk, il n'est pas de gouvernement d'union dans lequel le général Hafter ne soit pas commandant en chef des forces armées, et pour celui de Tripoli, il n'est pas d'unité possible qui fasse place à ce même Hafter. Ainsi donc, le même nœud gordien qu'on avait à débrouiller au départ se retrouve aujourd'hui, mais sous une apparence toute différente, trompeusement plus simple que la première. Ce qu'il aurait fallu faire dès le début, c'était favoriser Tobrouk par rapport à Tripoli, respecter la légalité internationale. Cela reste à confirmer, mais il semble bien que la France en soit arrivée à la même conclusion, qui a envoyé des forces spéciales aider à la reprise d'une partie de Benghazi par l'Armée nationale libyenne. A défaut d'un gouvernement plus ou moins constitué, la Libye dispose déjà des prémices d'une armée. C'est en soutenant cette dernière, en la renforçant, en lui donnant les moyens de lutter contre les forces centrifuges, au besoin en luttant à ses côtés, notamment dans la guerre qu'il reste à mener contre Daech, qu'on fera avancer la Libye vers l'union et la restauration de son Etat détruit par l'agression franco-britannique de 2011. Ce qui semble que la France ait fait à Benghazi, en principe c'est aux voisins de la Libye de s'en charger, d'autant qu'ils sont en première ligne, et que toute dégradation de la situation libyenne se répercutera d'abord chez eux. Au lieu de perdre leur temps à courir derrière une impossible solution politique, basée, en l'espèce, sur le déni de la légalité internationale, ils auraient été mieux inspirés d'aider le gouvernement légal de Tobrouk à étendre son autorité sur l'ensemble de la Libye, quitte pour cela à intervenir militairement à ses côtés.

M. H.

Le prix du poulet baisse

Enfin une bonne nouvelle pour les petites bourses

■ Contrairement aux prix des fruits qui sont toujours en hausse ; ceux du gaz, du carburant et de l'électricité qui connaissent depuis le début de cette année une réelle augmentation, le prix du poulet lui a chuté, avons-nous observé lors d'une virée à Alger-Centre.

Par Thinhinene Khouchi

Affiché entre 400 DA et 350 DA/kg, il y a pas moins d'un mois, le prix du poulet connaît une vraie baisse ces jours-ci. Au bonheur des petites bourses, la viande blanche est affichée entre 220 DA le kilo et 240 à Alger-Centre, contrairement aux fruits et à certains légumes qui conservent leur hausse. Cette baisse est expliquée par l'offre qui a dépassé la demande. Ainsi, en quelques jours seulement, le prix du poulet a baissé de moitié. Cette diminution soudaine vient confirmer que ce produit fait l'objet de variations périodiques, difficiles à maîtriser. Entre autres, un vendeur de poulets nous explique, en ce qui concerne la hausse qu'a connue cette viande blanche il y a plus de deux mois, que «le poulet avait dépassé les 450 DA en raison d'une forte demande sur cet aliment qui a engendré ensuite une augmentation des prix». «Aujourd'hui, l'offre a dépassé la demande, c'est pour cela que les prix ont chuté. c'est la loi du marché», ajoute-t-il. Un citoyen croisé au marché et ne semblant pas être convaincu par cette baisse nous confie qu'«il est vrai que 240 DA le kilo c'est plus qu'abordable, mais dans certaines villes de l'in-

terieur, il est cédé à 150 dinars le kilo. C'est mieux que ces prix-là». Par ailleurs, un commerçant qui s'approvisionne aussi bien auprès de coopératives que de particuliers, nous confie que dans le marché de gros le prix du poulet est à 140 dinars. «Après, c'est aux vendeurs de fixer le prix qui leur convient. Certains l'affichent à 220 DA/kg et à côté on le trouve à 240 DA», ajoute-t-il. Selon les personnes qui s'y connaissent dans ce domaine, les principaux facteurs de cette baisse des prix sont nombreux, notamment le surplus de production et la cherté des aliments d'élevage de volaille qui obligent les éleveurs, parfois, à brader leurs produits. La loi de l'offre et de la demande semble jouer un grand rôle ici aussi. En effet, il convient de rappeler que de plus en plus de personnes investissent dans l'élevage des poules de chair et des poules pondeuses. Malheureusement pour les aviculteurs, le manque de chambres de stockage oblige ces derniers à céder leurs produits à perte. Un aviculteur avancera trois raisons pour expliquer



cette baisse. Tout d'abord, il y a une baisse de la demande, puis une baisse de la mortalité due au facteur climat et enfin une meilleure production. Sur ce dernier chapitre, en effet, les poulets sont de meilleure qualité (poids et chair). Les acheteurs quant à eux semblent très satisfaits de cette baisse. «C'est un vrai plaisir de voir de tels prix. Il ya quelques

mois on ne pouvait pas se permettre un plat à base de viande blanche à cause des prix très élevés. «Aujourd'hui, je vais réjouir ma cocotte», lancera une mère de famille qui dit être très contente de cette baisse subite. Les fruits, contrairement à la viande blanche, restent inaccessibles. Les bananes sont toujours affichées entre 240 DA et

250 DA le kilo, les oranges de premier choix à 190 DA le kilo et celles de deuxième choix à 95 DA. Les pommes locales sont cédées à 170 DA le kilogramme et celles d'importation sont à 240 DA. Les fraises, un fruit de saison, sont vendues entre 350 et 400 DA le kilo, non pas en raison de la qualité mais selon les vendeurs. T. K.

Hausse du prix du transport à Béjaïa

Refus de l'Association de défense des consommateurs

L'Association pour l'information et la défense du consommateur (ADIC) de Béjaïa a tenu hier un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya, en réaction à l'augmentation des tarifs des transports publics de voyageurs qui entrera en vigueur le 1^{er} mars prochain. Une hausse de 10% décidée conformément à l'arrêté N° 0489/2016 daté du 15/02/2016. Pour l'ADIC, «l'augmentation du prix des tickets de bus est de plus de 30%». Le prix passe de 15 à 20 DA dans la ville de Béjaïa, alors que la hausse est de 1,40 DA entre 30 et 100 km ; 1,75 DA entre 100 et 200 km ; 1,70 DA entre 200 et 600 km, 1,60 DA entre 600 et 900 DA et 1,55 DA à partir de 900km. «Nous allons augmenter le ticket de transport à partir du 1^{er} mars de 5 DA. Il va pas-

ser de 15 à 20 DA au lieu de 22 DA autorisé», nous dira M. Riad Boudraâ, responsable du bureau de Béjaïa à l'Union nationale algérienne des transporteurs (UNAT). Hier, les protestataires ont appelé la direction des transports à «déployer ses contrôleurs sur le terrain pour faire cesser les fraudes commises par les transporteurs, appelant les pouvoirs publics à maintenir les anciens tarifs». Pour les animateurs de l'ADIC, les usagers font face à une prestation médiocre qui se traduit par l'absence d'hygiène, la surcharge des bus et le non-respect des horaires des navettes, des arrêts et surtout pour le transport interurbain où des conducteurs zappent des arrêts, etc. Ils relèvent aussi «la conduite dangereuse par l'utilisation de la vitesse et la conduite brusque

sans se soucier des personnes fragiles comme les femmes enceintes, les enfants et les personnes âgées». L'ADIC relève aussi «le non-respect des itinéraires officiels, des arrêts obligatoires, le comportement peu aimable de certains chauffeurs et receveurs, des tenues qui ne répondent pas aux normes exigées par cette mission de service public». Ceci sans compter le mauvais état de certains bus, des sièges abîmés, des revêtements déchirés et une stabilité incertaine. Les protestataires parlent aussi de la fermeture de la gare routière trop tôt, le manque de transport à partir de 19h ce qui empêche, selon eux, une ville touristique comme Béjaïa d'avoir une vie nocturne. H. Cherfa

Agriculture

La production de lait pasteurisé sur une courbe ascendante

La production de lait pasteurisé est sur une courbe ascendante ces dernières années dans la wilaya de M'sila, passant de 16 millions de litres en 2010 à plus de 27 millions en 2015, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de la wilaya.

Une production qui devrait, dans le cadre de l'effort de modernisation entrepris localement et du contrat de performance passé

avec les acteurs de la filière, «franchir le seuil de 50 millions de litres de l'horizon 2019», a souligné la même source. Le cheptel bovin, actuellement de 35 000 têtes, dont 16 000 vaches laitières productives, s'est également accru à la faveur de l'acquisition de nouvelles bêtes et de l'amélioration du rendement moyen par vache, passé de 3 062 litres/an en 2010 à 7 200 actuellement, a-t-on ajouté.

Malgré la sécheresse qui affecte la wilaya du Hodna et la cherté des aliments de bétail, les éleveurs «s'accrochent» à leur activité, à laquelle ils s'adonnent de père en fils.

L'autre facteur à l'origine de l'augmentation de la production est le recul de maladies comme la brucellose qui n'affectent plus, aujourd'hui, que 0,003% du cheptel, contre 7% il y a quelques années. Safy T.

Accidents de la circulation

7 morts et autant de blessés en 48h

Sept personnes sont décédées et sept autres ont été blessées dans sept accidents de la circulation survenus durant les dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan établi hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

enregistré dans la wilaya de Khenchela avec deux personnes décédées et une autre blessée, suite à une collision entre deux véhicules, survenue à Hammam El Kenif dans la commune de Baghai, précise la même source. Par ailleurs et durant la même période,

les unités de la Protection civiles ont enregistré 4 439 interventions de différents types, notamment l'extinction de cinq incendies urbains et industriels dans les wilayas de Tipasa, Djelfa, Boumerdès, Mostaganem et Bouira. R. T.

À l'initiative du secteur militaire de Guelma 2 000 arbres plantés

DEUX MILLE arbres ont été mis en terre, hier, dans le cadre d'une opération de volontariat initiée par le secteur militaire opérationnel de la wilaya de Guelma sous le slogan «un arbre pour chaque Algérien». L'opération qui se poursuivra jusqu'à fin mars a concerné, pour cette première phase, trois communes, en l'occurrence Guelaât-Bousbaa, Héliopolis et Guelma où les 2 000 arbustes ont été plantés de part et d'autre de la route nationale (RN) n° 21 (Guelma-Annaba).

L'action a vu la participation de militaires de l'Ecole des sous-officiers d'intendance Sadek-Bourdih auxquels se sont joints des fonctionnaires du secteur public, des acteurs du mouvement associatif et des écoliers, a-t-on constaté.

Cette campagne de reboisement s'inscrit «dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de l'état-major de l'Armée nationale populaire» et du «rapprochement de l'institution militaire de la société», a indiqué un officier du secteur militaire opérationnel, le commandant Salim Tobbi. T. G.

Entreprises soucieuses de relever les défis

La mise à niveau, seule alternative

■ La mise à niveau est la seule alternative qui s'offre aux entreprises algériennes voulant relever les défis imposés, aujourd'hui, à l'économie nationale, a estimé le président de l'Association générale des entrepreneurs algériens (AGEA), Mouloud Kheloufi.



Ph. > D. R.

Par Souad L.

Sur les 1 800 entreprises inscrites, à l'échelle nationale, au programme de mise à niveau, seules 10 % d'entre elles y ont été «intégrées effectivement» et affichent déjà des

signes d'amélioration, a affirmé le président de l'AGEA en marge d'une journée d'étude tenue au centre de recherche scientifique de l'université de Batna 1 sur «la loi de finances 2016, les marchés publics et le développement de l'investissement». Pour M. Kheloufi, le peu d'engoue-

ment des entreprises pour la mise à niveau est la conséquence d'un manque de communication. Selon lui, un débat sérieux doit être engagé sur le devenir de l'entreprise algérienne. L'AGEA qui a organisé, depuis sa création en 2003, 83 rencontres, œuvre constamment à

exhorter les entreprises à engager leur mise à niveau pour «une plus grande efficacité économique», a encore indiqué son président. L'objectif 2016 de l'Association est de «faire en sorte que tous les projets mis sur le marché national en matière de bâtiment soient confiés à des entreprises nationales», a-t-il ajouté au cours de cette rencontre nationale qui a réuni 600 représentants d'entreprises du secteur du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique) en présence d'un représentant du premier ministre dont le déplacement à Batna traduit, selon M. Kheloufi, «l'intérêt du gouvernement pour l'investissement et l'entreprise algérienne, qu'elle soit publique ou privée». Le wali de Batna, Mohamed Salamani, a mis l'accent, dans son intervention, sur les facilités accordées par les pouvoirs publics à l'échelle nationale et locale dans l'optique de promouvoir les investissements générateurs de richesses et d'emplois. La journée d'étude a donné lieu à la présentation de plusieurs communications dont celle du sous-directeur de l'organisation des marchés publics au ministère des Finances, Omar Laâdjaj, sur le code des marchés publics. Le D' Aïssa Merazga, doyen de la faculté d'économie à l'université de Batna, a donné une conférence consacrée à l'histoire de l'investissement privé en Algérie, suivie de débat sur le rôle des banques et des caisses de garantie.

S. L./APS

ANSEJ

Promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes universitaires

Les participants aux journées portes ouvertes sur l'entrepreneuriat, organisées à Mostaganem, ont insisté sur l'impératif de promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes universitaires et de les orienter vers le secteur producteur. Le directeur de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), Nehila Abdellah a mis l'accent sur la nécessité d'encourager les jeunes universitaires à la création d'entreprises productives dans le domaine économique et agricole pour conférer une plus value à l'économie locale et nationale. Il a insisté également sur l'encouragement de l'innovation au sein des entreprises selon les spécificités de la wilaya, à même de créer des emplois autres que ceux dans les administrations, ainsi que sur la matérialisation, durant l'année en cours, de projets en parfaite symbiose entre l'université Abdelhamid-Ibn Badis de

Mostaganem et son environnement (monde du travail). Le responsable de wilaya de ce dispositif a rappelé le financement de près de 100 micro-crédits durant l'année écoulée au profit de jeunes diplômés pouvant générer quelque 300 emplois dans diverses spécialités, exprimant son souhait de voir doubler le nombre de projets éligibles au financement de ce dispositif au profit de cette catégorie durant l'année en cours. D'autre part, le directeur régional adjoint de la Banque extérieure d'Algérie à Mostaganem a fait part du financement de plus de 6 000 micro-crédits à travers de cinq wilayas de l'ouest du pays depuis 1996, dans le cadre de l'Ansej, ayant engendré la création de plus de 11 400 emplois pour un montant de crédits estimé à plus de 11 milliards DA. Cette même direction bancaire qui assure la couverture de Mostaganem, Arzew (Oran),

Sig, Mascara, Relizane et Tiaret a, durant la même période, accordé le financement de 3 000 micro-crédits au titre du dispositif Cnac et 18 400 autres projets dans le cadre de l'Angem et, partant, et par conséquent contribué à la création respectivement plus de 6 000 et 2 500 emplois pour un montant dépassant les 7,7 milliards DA, a-t-il ajouté. Le sous-directeur des opérations fiscales à la direction des impôts de la wilaya, Zeboudji Khelifa a évoqué les avantages fiscaux et parafiscaux qui sont orientés en direction des jeunes porteurs de projets pour une durée de 3 ans pour les wilayas du Nord et de 10 ans pour celles du Sud et autres mesures incitatives pour créer davantage d'emplois. Cette rencontre se poursuivra jeudi par la présentation de modèles réussis de création de micro-entreprises par le biais de l'Ansej.

Yanis G.

Valorisation des résultats de la recherche

Rencontre d'experts avec les porteurs de projets innovants

L'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET) a organisé à Alger, une rencontre d'experts avec les porteurs de projets innovants. Ainsi, l'incubateur «Intilaq» a abrité des séances d'audience entre cinq porteurs de projets et 11 experts dans les

domaines de l'astronomie, la géophysique, l'agroalimentaire, le génie électrique, la comptabilité et la gestion, avec pour objectif d'«examiner le fonctionnement des prototypes», selon un communiqué de l'ANVREDET. Il a été également procédé à l'«évaluation de 47 projets par 22 experts relevant des comités technolo-

giques spécialisés maîtrisant différents domaines de la recherche scientifique et ce, dans l'optique d'expertiser et d'évaluer le fondement scientifique et technologique des projets innovants, leur faisabilité technique et la valeur ajoutée du projet, ainsi que leur adaptation aux besoins du terrain algérien», relève la même source.

En marge de ces séances d'évaluation, l'ANVREDET a organisé la cinquième session de formation, assurée par l'expert en communication Lotfi Madani, en vue de permettre au personnel de l'Agence d'«acquérir de nouvelles notions dans ce domaine», ajoute la même source.

A.F./agences

G20-Finances Nécessité d'engager «tous les outils» pour soutenir l'économie

LES GRANDS argentiers du G20 ont appelé hier, à l'issue d'une réunion de deux jours à Shanghai, à utiliser «tous les outils» pour soutenir l'économie, alors que la reprise mondiale apparaît «inégalement et en-deçà des ambitions». Le communiqué publié par les ministres des Finances des pays les plus riches de la planète cite par ailleurs parmi les risques pesant sur la croissance, «le choc d'une éventuelle sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne». Cette mention, qui est faite dès le premier paragraphe du texte, souligne l'importance pour le G20 de cette question, qui sera tranchée par référendum le 23 juin. «Les risques et vulnérabilités ont augmenté», soulignent les grands argentiers, citant outre le Brexit, «la volatilité des mouvements de capitaux, la chute des cours des matières premières, les tensions géopolitiques accrues et l'afflux de migrants dans certaines régions». «Il y a des inquiétudes grandissantes» sur les perspectives économiques mondiales, même si les récentes turbulences des marchés «ne reflètent pas les fondamentaux de l'économie mondiale», estiment-ils. «Nous devons faire plus pour atteindre nos objectifs communs» d'une croissance «forte et durable», poursuivent les ministres. «Nous utiliserons tous les outils – monétaire, budgétaire et structurel – individuellement et collectivement» pour «préserver et renforcer la reprise». Le texte insiste notamment sur la nécessité pour les grandes banques centrales de poursuivre leurs politiques déjà ultra-accommodantes. «Les politiques monétaires continueront de soutenir l'activité et de garantir la stabilité des prix», mais elles ne peuvent à elles seules «conduire à une croissance durable», souligne le communiqué. Parallèlement, la politique budgétaire, qui consiste pour les Etats à gonfler leurs dépenses publiques en vue de conforter l'activité, devra être mise en œuvre «de façon flexible». Enfin, «nous réaffirmons le rôle de politiques macroéconomiques structurelles pour étayer nos efforts», ajoute le document. Durant cette réunion, les grands argentiers du G20 ont examiné les multiples risques qui menacent l'économie mondiale, ébranlée par une reprise faible, l'essoufflement des pays émergents et la chute des cours des matières. Ce rassemblement des ministres des Finances et représentants des banques centrales du G20 intervient en plein assombrissement de la conjoncture planétaire. La question de la lutte internationale contre le financement du terrorisme a été également à l'ordre du jour, après la remise d'un rapport du Groupe d'action financière (Gafi), chargé d'évaluer les progrès des Etats en ce domaine.

R.E.

El-Menea

Un bel avenir pour la culture de la pomme de terre

■ Les cultures maraîchères sous pivot, se portent bien à El-Menea (sud de Ghardaïa) où la culture de la pomme de terre, dont le rendement a atteint les 300 quintaux à l'hectare, est promise à un bel avenir, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles.

Par Salim L.

La superficie consacrée à ce type de tubercule, appartenant à la famille des Solanacées, s'étale sur une centaine d'hectares, au titre de la saison agricole 2015-2016, dont 12 hectares pour la pomme de terre de saison et 90 ha pour celle d'arrière-saison, a-t-on indiqué. La superficie consacrée à la pomme de terre reste, cependant, «très faible» au vu des résultats probants enregistrés à l'essai de cette culture introduite depuis les années 2000 dans la wilaya de Ghardaïa, a expliqué le responsable des statistiques et du suivi de la production à la DSA, Khaled Djebrit. Cette faible superficie consacrée à la pomme de terre se justifie par les appréhensions des agriculteurs de s'orienter vers cette activité, après production et donc de rentabilité, préférant plutôt investir dans les cultures

céréalières (blé dur, maïs, orge) et les cultures spéculatives (pastèques, melons) dont la récolte est beaucoup plus facile à commercialiser, et à moindre coût, précise le même responsable. La région d'El-Menea au sud de Ghardaïa constitue une zone favorable à la production de ce type de légumes, compte tenu de l'existence d'un climat favorable, abondance de l'eau et un sol léger propice à ce genre cultural, a souligné M. Djebrit, en estimant que les variétés cultivées sous pivots dans cette zone, précisément les variétés Désirée, Paméla et Elite, ont une bonne qualité gustative et un calibre intéressant. La variété «Désirée» de pomme de terre est devenue un symbole une fierté des agriculteurs de la région d'El-Menea, autant que les agrumes, la menthe et l'horticulture, a-t-il ajouté. Le rendement moyen obtenu dans cette région, riche en ressource



Ph. > D. R.

hydrique, de 33 tonnes/ha est jugé «satisfaisant», comparativement à d'autres zones de la wilaya, selon le même responsable, précisant que cela explique pourquoi la zone d'El-Menea détient 90% de la superficie consacrée à la culture maraîchère. Les agriculteurs de Ghardaïa pâtissent, néanmoins, d'un déficit d'encadrement en matière de techniques modernes de culture, ainsi que l'absence d'un circuit de commercialisation de leurs produits, a-t-il fait savoir. Pour cela

les services agricoles s'attèlent à vulgariser les techniques modernes de culture et proposent, en collaboration avec les différents instituts de formation spécialisés dans les différentes filières agricoles, des cycles de formation de courtes durées au profit des agriculteurs de la région. Pas moins de 750 agriculteurs ont subi une formation dans une filière agricole de leur choix en 2015, selon un bilan d'activité de la DSA de Ghardaïa.

S. L./APS

Oran

Relogement aujourd'hui de 650 familles du quartier Sidi El Houari

Pas moins de 650 familles du vieux quartier de Sidi El Houari seront relogées aujourd'hui dans de nouveaux appartements, situés au pôle urbain Belgaid, ont annoncé les services de la wilaya d'Oran. «Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de lutte contre l'habitat précaire, et cible notamment les résidents des immeubles menaçant ruine», a souligné la même source, ajoutant qu'elle marquera le début de l'exécution de la seconde étape du programme de relogement d'Oran, entamé depuis plus d'un an avec le relogement de plus de 8 000 familles. Pour les habitations précaires du quartier Sidi El Houari, les services compé-

tents ont recensé 1 150 foyers concernés par l'opération de relogement, a-t-on expliqué, notant qu'en plus de ces 650 familles, les services de la wilaya procéderont ce samedi à la remise des pré-affectations à 500 familles restantes. Ces familles seront relogées une fois les logements achevés, ont indiqué les services de la wilaya d'Oran, tout en signalant que la plupart des chantiers n'attendent que l'achèvement des travaux de réseaux et les aménagements de l'environnement. Pour l'ensemble du programme de relogement alloué au titre de cette seconde étape, plus de 6 000 logements seront distribués aux familles nécessiteuses, recensées

au niveau de huit secteurs urbains de la ville d'Oran, dans le cadre de la lutte contre l'habitat précaire. Le wali d'Oran avait indiqué que cette deuxième phase de relogement s'opérera graduellement. Pour ce qui est du relogement immédiat, l'opération prévoit l'attribution de logements à 2 400 familles résidant dans des immeubles menaçant ruine tandis que les 3 700 familles concernées par le même programme dans sa seconde étape bénéficieront de décisions de pré-affectations et leur relogement se fera au fur et à mesure de la réception des nouvelles habitations.

Fateh J.

El-Oued

Plus de 5 480 places de formation pour la session de février

Un total de 5 483 places sont proposées par les établissements de formation et d'enseignement professionnels d'El-Oued au titre de la rentrée de ce mois de février, a-t-on appris auprès de la direction de l'enseignement et de la formation professionnels (DEFP). Des places sont ainsi proposées dans les différents modes de formation dispensés par les centres spécialisés. Il s'agit notamment de la

formation résidentielle (1 425 places), l'apprentissage (2 168), la formation en milieu rural (300), la formation passerelle (125) et les cours du soir (325), outre les inscrits dans les écoles agréées (15 postes). La DEFP a prévu également 225 postes pour la formation qualifiante, 675 pour la femme au foyer et 20 postes pour les pensionnaires d'établissements pénitentiaires. Selon le premier responsable de

la DEFP d'El-Oued, Belkacem Ghaskili, le programme arrêté accorde, au titre de cette session, «un grand intérêt à la formation des catégories sociales défavorisées, notamment dans les régions reculées». Outre les 18 filières existantes dans l'ensemble des structures de formation de lawilaya, visant à répondre aux besoins du marché local de l'emploi, sept nouvelles spécialités, liées aux

domaines de l'agriculture, de la construction et du tourisme, ont été lancées pour former une main-d'œuvre locale qualifiée. Le secteur de la formation professionnelle dispose à El-Oued de trois instituts, totalisant 1 200 postes, de 17 centres de formation offrant 4 050 places, de six annexes de formation (600 places), ainsi que deux écoles agréées (125 places).

Hani A. /agences

Mila

Remise des clefs de 236 logements sociaux participatifs

LES CLEFS de 236 appartements, entre logements publics locatifs (LPL) et logements sociaux participatifs (LSP), ont été remises à leurs bénéficiaires dans trois communes de la wilaya de Mila au cours de cérémonies présidées par le wali, Abderrahmane Madani Fouatih. Dans la commune de Ferdjioa, 86 LSP ont été attribués, tandis que dans les communes de Benyahia-Abderrahmane et d'Ouled Khelouf, ce sont, respectivement, les clefs de 90 et de 60 LPL qui ont été remises aux familles attributaires, le tout dans une ambiance de joie, a-t-on constaté. Le wali, dans une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de remise de clefs à Ferdjioa, a insisté sur le fait que toutes les habitations distribuées sont situées dans des cités où les travaux de VRD (voirie et réseaux divers) sont entièrement achevés et qui sont dotées de toutes les commodités pour une vie digne, en plus de jeux de plein air pour les enfants. Il est également attendu dans cette wilaya l'attribution, courant 2016, de 4 900 unités entre LPA et LSP réalisées dans le cadre d'un programme portant sur la construction de 5 700 logements, a souligné le chef de l'exécutif local.

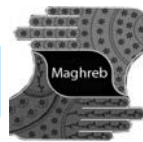
N. G.

El-Bayadh

130 foyers du village de Mesbah raccordés au réseau de gaz de ville

CENT-TRENTE foyers du village de Mesbah, relevant de la commune d'El-Kheither (El-Bayadh), ont été raccordés au réseau de gaz naturel, a-t-on appris des responsables locaux de l'entreprise de distribution de l'électricité et du Gaz-Ouest (Sonelgaz). L'opération, qui a nécessité un financement de 269 millions DA, a donné lieu à la réalisation d'un réseau de transport de 7,4 km et d'un autre de distribution de 3,67 km, a-t-on précisé à la cellule de communication de la dite société. Elle a permis de porter à 87,47% le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya d'El-Bayadh, soit 21 des 22 communes que compte la wilaya d'El-Bayadh, en attendant le raccordement de celle de Lebnoud, prévu dans le cadre de l'actuel programme quinquennal de développement (2015-2019), selon la même source. Quelque 4 577 foyers dans des villages et agglomérations secondaires, à l'instar des localités de Mécheria-Soughra et El-Haoud (commune d'El-Bayadh) et Menidjel et Bouslah (commune d'El-Ghassoul), ont été raccordés, l'année dernière, au réseau du gaz de ville.

R. R.



Annulation de l'accord agricole UE-Maroc

Bruxelles réfute les accusations de Rabat sur «l'absence de transparence»

■ Le Maroc a été «tenu pleinement informé» du processus d'introduction de recours par le Conseil de l'Union européenne au verdict de la Cour européenne de Justice (CJUE) annulant l'accord agricole entre les deux parties, a affirmé l'UE en réponse aux accusations de Rabat sur une prétendue «absence de transparence».

Par Hatem B.

Réagissant à la décision du Maroc de suspendre ses contacts avec l'UE dans l'attente d'explications, les services diplomatiques de la Haute représentante de l'UE aux Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, ont assuré, dans un communiqué, que «de nombreux contacts ont été effectués à tous les niveaux entre l'UE et le Maroc sur cette question depuis le mois de

décembre». «(à) le Maroc a été tenu pleinement informé tout au long du processus, dans le cadre des contraintes juridiques qui s'appliquent», ont soutenu les services diplomatiques de l'UE, réfutant les accusations du porte-parole du gouvernement marocain qui a prétendu, jeudi, «l'absence de transparence et de clarté de certains membres de l'UE». Irritée par la décision unilatérale du Maroc, l'UE a tenu à lui rappeler les principales règles et usages protocolaires et diploma-



tiques en mettant l'accent sur «le respect mutuel». «Notre conviction est qu'un véritable partenariat implique l'écoute, le partage, la solidarité et le respect mutuels entre partenaires», ont clairement souligné les services diplo-

matiques de l'UE. Jeudi, le Chef du gouvernement marocain, Abdelilah Benkirane, a reçu l'ambassadeur de l'UE à Rabat pour l'informer de la décision de son pays de «l'arrêt de tout contact avec la Commission européenne

et le Conseil européen». Une décision prise pour contester le verdict de la CJUE qui a annulé, le 10 décembre dernier, l'accord agricole qui liait l'UE au Maroc, et ce, suite à une plainte déposée par le Front Polisario qui a contesté cet accord qui incluait le Sahara occidental occupé par le Maroc. La CJUE a relevé dans son jugement que le Conseil de l'UE a manqué à son obligation de vérifier si l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental occupé se fait ou non au profit du peuple sahraoui. Interrogé sur la décision de l'UE de faire appel du jugement rendu par la CJUE, M^{re} Gilles Devers, principal avocat du Front Polisario, qui avait porté l'affaire devant le tribunal européen, s'était dit confiant, assurant que le collectif d'avocats engagé dans cette affaire «ira devant la Cour avec les mêmes arguments». «Ce qu'a jugé le tribunal peut faire objet d'un appel, mais il y a ce que la Commission européenne a écrit noir sur blanc. Elle a écrit que le Front Polisario est un mouvement de libération nationale, qu'il est le seul représentant du peuple sahraoui. Elle a écrit qu'elle ne reconnaissait de territoire du Maroc que celui qui est dans les frontières historiques. Donc la Commission européenne ne peut pas faire appel sur ce qu'elle a écrit», avait-il précisé.

H. B./Agences

Référendum au Sahara occidental

Le MAE sahraoui rappelle à l'ONU sa responsabilité

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, a rappelé à Rabouni (Base Echahid El Hanafi), aux Nations Unies leur mission qui est d'organiser le référendum au Sahara occidental. «Il faut que le référendum d'autodétermination au Sahara occidental soit organisé. Nous attendons des Nations unies qu'ils assument leurs responsabilités. Une mission spéciale, qui est la Minurso, a été envoyée à cette fin», a déclaré M. Ould Salek. S'exprimant à la veille de la célébration du 40^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie (RASD), le chef de la diplomatie sahraoui a rappelé le déploiement, depuis le cessez-le-feu en 1991 entre le Front Polisario et l'occupant marocain, de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). Il a aussi rappelé les appels pressants du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour l'ouverture de négocia-

tions «sérieuses et responsables» entre les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario). Le responsable sahraoui, qui n'a pas cessé d'insister sur la mission de l'ONU et sa responsabilité quant au règlement du conflit, a ajouté que le peuple sahraoui ne restera pas les bras croisés. «Le message du 14^e congrès du Front Polisario (tenu en décembre dernier) était que "si les Nations unies n'avancent pas, le peuple sahraoui va avancer"», allusion à une éventuelle reprise des armes pour continuer le combat vers l'indépendance, alors qu'il opte actuellement pour la lutte pacifique. Il a, dans le même ordre d'idées, ajouté que «la communauté internationale toute entière, l'Union européenne comprise, ne reconnaît pas la souveraineté du Maroc sur le territoire de notre pays». «Cela va de soi que l'occupant (marocain) va, à la fin, se cogner la tête contre le mur. C'est pour cela que nous disons qu'il est temps que le Maroc revienne à

la raison et accepte d'appliquer avec nous ce qu'il a signé dument sous les auspices des Nations unies», a-t-il soutenu. M. Ould Salek a argumenté que «c'est pour cette raison d'ailleurs que le Maroc est le seul pays, aujourd'hui, qui se trouve dans la place qui était celle de l'apartheid en Afrique du sud, et le seul pays africain qui n'est pas membre de l'Union africaine». Le chef de la diplomatie sahraouie a également souligné que «le Maroc commet des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et exploite illégalement les ressources naturelles du Sahara occidental occupé». Par ailleurs, M. Ould Salek a indiqué que «le Maroc est en train d'inonder toute la région africaine et maghrébine par la drogue», dénonçant que parmi les 25 000 terroristes internationaux répertoriés par les Nations unies, 14% sont des marocains.

Asma F./APS

La Tunisie

Le gouvernement n'est pas contre des frappes ciblant les fiefs des terroristes

Le ministre de la défense, Farhat Horchani, a déclaré que la Tunisie demeure opposée à toute intervention armée en Libye, mais n'est pas contre des frappes ciblant les fiefs des terroristes. «Nous sommes pour les solutions pacifiques, mais nous sommes également en guerre territoriale et mondiale contre le terrorisme», a-t-il souligné dans

une déclaration à la presse, au cours d'une visite effectuée au poste frontalier de Ras Jedir. La Tunisie, a-t-il ajouté, a toujours été pour une solution politique à la crise libyenne, notamment à travers la mise en place d'un gouvernement d'union nationale capable de diriger le pays, de sécuriser ses frontières et de bien maîtriser la situation. Le

ministre a affirmé que la Tunisie soutiendra le nouveau gouvernement libyen une fois qu'il sera approuvé. La Tunisie, a-t-il expliqué, refuse toute intervention armée à cause, notamment, des conséquences qui pourraient en découler, surtout que l'intervention de l'OTAN en 2011 avait entraîné le chaos et l'afflux, en masse, des réfugiés vers la

Tunisie. Il a par ailleurs mis l'accent sur la promptitude des forces armées, positionnées sur les frontières avec la Libye, et ce, a-t-il dit, grâce à la mise en place d'un système global de défense qui sera consolidé, prochainement, par un dispositif de surveillance électronique avec une assistance américaine et allemande.

M.H.

Libye

Six membres des forces loyales tués dans un attentat suicide à Benghazi

Six membres des forces loyales au gouvernement libyen reconnu par la communauté internationale ont trouvé la mort vendredi à Benghazi (est), dans un attentat suicide revendiqué par le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et dans l'explosion d'une mine, a rapporté vendredi l'agence Lana. «Cinq soldats ont perdu la vie dans l'attentat suicide perpétré par des groupes terroristes dans le secteur de Hawari, tandis qu'un autre est mort dans l'ex-

plosion d'une mine à Sidi Faraj», a indiqué l'agence de presse citant un responsable militaire. La Libye est divisée entre deux autorités rivales, celle basée à Tripoli et menée par une coalition de milices et l'autre reconnue par la communauté internationale et installée à Tobrouk (est). L'EI a revendiqué l'attentat suicide, affirmant qu'il avait fait plus de 25 morts et visé les hommes du général Khalifa Haftar, chef de l'armée libyenne loyale au gouvernement reconnu, selon SITE,

spécialisé dans la surveillance des groupes terroristes sur internet. Haftar et ses forces ont repris mardi aux terroristes leur principal bastion à Benghazi, la deuxième ville de Libye située à 1 000 km à l'est de la capitale Tripoli. Benghazi est le théâtre depuis près de deux ans de combats sanglants entre les forces loyalistes et des groupes armés, dont les terroristes du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et d'Ansar Asharia, proche d'Al-Qaïda.

T. K./Agences

Mauritanie
Ouverture du Conseil extraordinaire des ministres du G5 Sahel à Nouakchott

LES TRAVAUX du premier Conseil extraordinaire des ministres du G5 Sahel ont débuté à Nouakchott avec la participation des ministres de Mauritanie, du Mali, du Burkina-Faso, du Niger et du Tchad. Dans le discours d'ouverture, le ministre mauritanien de l'Economie et des Finances, Moctar Ould Diay, a souligné que le conseil s'ouvre alors que le contexte mondial et régional reste «marqué par la persistance de foyers d'instabilité ouverts ou larvés». Il a ajouté que «le sous-développement a fait le lit (...) de l'extrémisme, du terrorisme de la criminalité transfrontalière et les formes de trafics illicites». Ce conseil, premier du genre depuis la création du G5-Sahel en décembre 2015, s'est ouvert en présence de son secrétaire permanent, le Nigérien Najim Elhadj Mohamed. Selon M. Najim Elhadj, le conseil a à son ordre du jour d'«importants sujets qui détermineront la feuille de route du secrétariat permanent et des actions dans le temps et dans l'espace».

R.M.

Iran

Participation autour de 60% aux élections législatives

■ Environ 60% des électeurs iraniens ont participé aux élections législatives et à celle de l'Assemblée des experts qui nomme le guide suprême vendredi, selon une estimation provisoire donnée hier de source officielle.

Par Ali O.

«**A**u moins 33 millions des 55 millions d'électeurs ont voté», a dit le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Hossein-Ali Amiri, à la télévision nationale. Le chiffre définitif sera annoncé plus tard dans la journée et «devrait augmenter», selon lui.

La participation aux législatives de 2012 avait été de 64,2%, seulement de 48% à Téhéran.

M. Amiri a estimé qu'un second tour devrait être organisé dans un certain nombre de grandes villes, mais n'a donné aucune indication sur les élus au Parlement et à l'Assemblée des experts. Les résultats définitifs, qui devront être confirmés par le puissant Conseil des gardiens de la Constitution (conservateur), ne sont pas attendus avant plusieurs jours. Ceux des provinces devraient être connus hier, ceux de Téhéran et de ses 5,5 millions d'électeurs lundi.

Le président modéré Hassan Rohani et ses alliés réformateurs espèrent l'emporter face aux conservateurs pour pouvoir poursuivre leur politique d'ouverture.

Les bureaux de vote ont fermé tard vendredi soir après plusieurs heures de prolongation. Tout au long de la journée, de nombreuses files d'attente se sont formées dans le calme devant les bureaux de vote des grandes villes, dont Téhéran, signe de l'intérêt apparent suscité par ces élections. Les Iraniens étaient appelés à élire les 290 membres du Parlement et les 88 membres de l'Assemblée des



PH: D. R.

experts, deux instances dominées par les conservateurs. Ces élections étaient les premières depuis la conclusion en juillet d'un accord entre les grandes puissances et Téhéran sur le programme nucléaire iranien, qui doit permettre à l'Iran de sortir de son isolement et de relancer une économie affaiblie par près de dix ans de sanctions internationales. La plupart d'entre elles ont été levées mi-janvier au

moment de l'entrée en vigueur de l'accord nucléaire. M. Rohani, élu en 2013, mise sur cette avancée majeure pour obtenir une majorité favorable au Parlement. Cela l'aiderait à mettre en place, grâce notamment aux investissements étrangers attendus, une politique

de réformes économiques et sociales avant la fin de son mandat en 2017. Les réformateurs avaient en partie boycotté le scrutin de 2012 pour protester contre la réélection de Mahmoud Ahmadinejad en 2009, qu'ils jugeaient frauduleuse. Ils étaient

cette année au rendez-vous même si nombre de leurs responsables ont été écartés de la course par le Conseil des gardiens de la Constitution, qui a la haute main sur les élections. Pour augmenter leurs chances, ils ont fait alliance avec les modérés – dont certains peuvent être conservateurs – en présentant une liste commune baptisée «Espoir». Face aux réformateurs, une grande coalition des conservateurs qui, en adéquation avec la ligne du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei, s'inquiète d'un risque d'«infiltration» étrangère en cas de victoires des réformateurs et modérés. «Tout le monde doit voter, tous ceux qui aiment l'Iran, la République islamique, la grandeur et la gloire de l'Iran», a dit vendredi le guide en étant l'un des premiers à voter. «Nous avons des ennemis qu'il faut décevoir par ce vote», a-t-il ajouté sans les nommer. Bien qu'ayant approuvé l'accord nucléaire, il exprime régulièrement sa méfiance à l'égard des puissances occidentales, en premier lieu les États-Unis, accusés de chercher «à s'infiltrer» en Iran.

A l'Assemblée des experts, les réformateurs espèrent que ses figures les plus conservatrices seront battues, ce qui serait une victoire majeure pour eux. Cette instance élue pour huit ans, pourrait être amenée à désigner le successeur de l'ayatollah Khamenei, âgé de 76 ans. **A. O.**

Mogadiscio

Au moins 12 morts dans une attaque shebab contre un hôtel

Au moins 12 personnes ont été tuées vendredi soir à Mogadiscio dans une attaque contre un hôtel et un jardin public voisin, revendiquée par les insurgés islamistes shebab.

Deux explosions, suivies de tirs à l'arme automatique pendant plus d'une heure, ont secoué la capitale somalienne aux environs de 19h45 (16h45 GMT).

«L'une des explosions a eu lieu près du Peace Garden (un jardin public, ndr) et l'autre près de l'hôtel (voisin) SYL. J'ai vu 12 civils tués, mais le nombre (de morts) pourrait être bien plus élevé», a déclaré Ibrahim Mohamed, un responsable de la police somalienne.

Selon un journaliste de l'AFP, les tirs entendus sur place avaient complètement cessé peu après 21h00 (18h00 GMT).

Alors qu'elle était toujours en cours, les islamistes radicaux shebab ont revendiqué l'opération, dans un bref communiqué posté sur leur compte Instagram.

«Des membres des moudjahidines ont lancé une attaque contre l'hôtel SYL près du palais présidentiel. L'attaque a débuté par un attentat-suicide et une fusillade s'en est suivie», a déclaré le groupe.

L'hôtel SYL, un établissement de bon standing, est situé près de l'enceinte ultra-sécurisée de la Villa Somalia, complexe fortifié abritant la présidence somalienne et les bureaux du Premier ministre.

Le Peace Garden est un jardin public situé à proximité de l'hôtel, très prisé des habitants de

Mogadiscio, notamment le vendredi. Le jardin propose des jeux pour enfants et abrite des terrasses de café.

Selon le correspondant de l'AFP à Mogadiscio, la première explosion, de forte intensité, a retenti à 19h45 (16h45 GMT) et la seconde quelques minutes plus tard.

Des zones d'ombre entouraient encore l'opération des shebab : on ignorait notamment si un éventuel commando avait pu s'introduire dans l'hôtel SYL.

Les shebab ont mené ces derniers mois des opérations avec un mode opératoire récurrent : un véhicule piégé est lancé à vive allure contre l'enceinte souvent fortifiée d'un hôtel, par un chauffeur kamikaze. Puis un commando armé pénètre à l'intérieur de l'établissement pour abattre la clientèle et le personnel.

Le 1er novembre, une douzaine de personnes avaient été tuées dans l'attaque menée à l'aube par les shebab de l'hôtel Sahafi, situé près du carrefour K4 au centre de Mogadiscio et fréquenté par des parlementaires, des fonctionnaires et des hommes d'affaires.

En février 2015, une attaque similaire avait visé un hôtel de standing de Mogadiscio, le Central Hotel, faisant plus de 20 morts.

Un mois auparavant, en janvier 2015, c'était l'hôtel SYL qui était déjà visé par un attentat-suicide ayant fait cinq victimes. Confrontés à la puissance de feu supérieure de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom), déployée en

2007 en Somalie, les shebab ont été chassés de Mogadiscio en août 2011. Ils ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions, refusant le plus souvent le combat conventionnel au profit d'opérations de guérilla et d'attentats-suicides. Mais ils contrôlent toujours de vastes zones rurales où ils mènent des opérations de guérilla et des attentats-suicides – souvent jusque dans la capitale somalienne – contre les symboles du fragile gouvernement somalien ou contre l'Amisom. Ces derniers mois, ils ont revendiqué des opérations spectaculaires, tant à Mogadiscio que contre des bases de l'Amisom. Le 2 février, ils ont ainsi affirmé être les auteurs d'un attentat à l'explosif en partie raté contre un avion de ligne d'une compagnie régionale au départ de Mogadiscio, qui a fait un mort, le poseur de bombe présumé.

Fin janvier, ils s'en étaient pris à un restaurant très populaire, le Lido Sea Food, sur le front de mer de Mogadiscio, faisant une vingtaine de morts. Une semaine plus tôt, ils avaient mené une attaque de grande envergure contre un camp du contingent kényan de l'Amisom à El-Adde, dans le sud de la Somalie. Ils ont depuis affirmé avoir tué plus de 100 soldats kényans, des informations invérifiables mais jugées crédibles par deux sources sécuritaires à Nairobi et soutenues par la publication de photos montrant des dizaines de soldats kényans tués dans la base détruite.



Points chauds

Soutien

Par Fouzia Mahmoudi

Si Trump n'a besoin de l'aide de personne pour s'imposer lors des élections primaires, sur les quarts qui ce sont déjà tenues il en a largement remporté trois, il manque toutefois de soutien politique. En effet, le candidat milliardaire s'il est plébiscité par les électeurs conservateurs américains est souvent méprisé par la gentry politique qui se refuse même à le reconnaître comme l'un des siens et continue à assurer que ses succès sont une erreur que les Américains regretteront si elle devait perdurer. Que cela soit du côté démocrate ou républicain, les critiques et les tribunes contre lui sont monnaie courante. Les instances officielles du Parti républicain lui-même, que risque de représenter Trump s'il continue à remporter les scrutins des primaires, sont opposées à lui et souhaiteraient voir un autre candidat remporter l'investiture de leur parti. Toutefois, le riche promoteur a reçu cette semaine un soutien inattendu et surtout bienvenu. Chris Christie, candidat malheureux des élections primaires qui avait abandonné la course il y a quelques semaines suite à ses piètres résultats, vient en effet, contre toute attente, d'apporter son soutien à Donald Trump, surtout que le gouverneur de l'État du New Jersey fait partie des modérés de son parti. «Personne n'est mieux préparé pour donner à l'Amérique la direction forte dont elle a besoin à la fois à l'intérieur et dans le monde que Donald Trump», a assuré l'ancien procureur âgé de 53 ans. Christie a annoncé son ralliement à l'occasion d'un meeting de soutien à Trump au Texas. «Donald Trump est quelqu'un qui, quand il fait une promesse, la tient», a-t-il ajouté, considérant qu'il s'agit «sans aucun doute» de «la meilleure personne capable de battre Hillary Clinton en novembre». «Je suis donc ravi d'être là ce matin. J'apporterai mon soutien entre maintenant et novembre de toutes les manières possibles pour que Donald puisse mener une campagne encore meilleure que ce qui a été fait déjà». Ce soutien à Trump marque un tournant dans la campagne présidentielle, à quelques jours d'un Super Tuesday de primaires, lors duquel une dizaine d'États se prononceraient sur le candidat de chaque parti et sur lequel ses adversaires comptaient pour regagner un peu de terrain. Car sur le long terme Ted Cruz et Marco Rubio espéraient justement que le manque de soutien du favori des primaires finirait par peser sur sa campagne et impacter ses résultats. Mais un soutien d'une figure préminente telle que Christie, même si ce dernier n'a pas réussi à motiver les troupes pour lui-même, peut avoir une véritable répercussion sur le reste de la campagne.

F. M.



«Mammeri : œuvre et parcours d'un intellectuel atypique»

Des chercheurs reviennent sur le combat de l'écrivain

■ Un nombre important de chercheurs et enseignants universitaires sont revenus à Béjaïa sur l'œuvre et le parcours de l'écrivain Mouloud Mammeri. Chacun a donné de riches informations afin de faire la lumière sur le combat littéraire et politique du défunt.

Par Abla Selles

L'écrivain Mouloud Mammeri a subi au lendemain de la parution de «*La colline oubliée*» énormément d'hostilité voire «*une véritable damnation*», orchestrée par une partie de l'intelligentsia nationale d'alors, en mettant en doute son engagement nationaliste et patriotique, a indiqué, vendredi à Béjaïa, le D^r Fatma Malika Boukhelou, du département de langue de l'université de Tizi-Ouzou. «*Il a subi une véritable damnation*», a-t-elle affirmé, indiquant au passage que ses détracteurs n'ont pas remis en question la qualité ou l'esthétique de son œuvre, mais s'y sont attelés plutôt à le dénigrer en lui reprochant d'*avoir écrit en français*» et par raccourci de faire ainsi «*l'apologie du colonialisme*», s'est-elle insurgée, à l'oc-

casion d'une conférence-débat, animée à la maison de la culture sous le thème «*Mammeri : œuvre et parcours d'un intellectuel atypique*».

La conférencière, enseignante de son état au département de littérature à l'université de Tizi-Ouzou, a l'évidence, a rejeté d'un revers de main les accusations portées contre lui, estimant que la réponse est apportée par «*son parcours, son œuvre et son engagement*». Boukhelou prendra soin, à ce titre, d'évoquer ses correspondances à l'ONU, et quelques-unes de ses œuvres, notamment «*Le sommeil du juste*», «*Le foehn ou la preuve par 09*», dans lesquels il a dénoncé sans aucune équivoque le colonialisme, ses méfaits et les affres du peuple.

«*Ce sont ses écrits qui l'ont poussé à fuir au Maroc, car menacé de mort*», a-t-elle affir-



Ph. DR

mé, soulignant que tout son engagement, au-delà du combat libérateur, a reposé sur des exigences de liberté, d'humanisme, d'émancipation et d'universalité et au sein desquelles, la promotion du berbère et de l'identité éponyme, occupait une place centrale.

«*En tant qu'ethnologue, il avait le souci de donner une graphie à la langue berbère pour la*

faire passer de l'oralité à l'écriture», a-t-elle souligné, notant que l'intellectuel qu'il était avait les ressources nécessaires, notamment son érudition, sa maîtrise de plusieurs langues et le fait d'avoir évolué, tout enfant, dans un milieu lettré et intellectuel. «*Il était en avance sur son temps*», a-t-elle conclu.

A.S.

Constantine capitale de la culture arabe 2015

Skikda et Naâma présentent une mosaïque colorée et rythmée

Une mosaïque colorée et rythmée, représentative du patrimoine des régions de Skikda et de Naâma, est proposée aux Constantinois dans le cadre de la manifestation «*Constantine, capitale de la culture arabe*». Le programme artistique mis au point par les représentants de la wilaya côtière de Skikda a permis dès jeudi soir au public de la salle Ahmed-Bey de se délecter, dans une ambiance chaleureuse, de morceaux de musique choisis, comme entrée en matière, les complaintes mystiques de la troupe de chants Aïssaouia de la ville de Collo.

Le groupe colliote dont les rythmes aussi entraînants qu'envoûtants a plongé les spectateurs dans une atmosphère fervente et sereine, a gratifié l'assistance de moments musicaux enchanteurs, tout en spiritualité.

L'assistance, conviée ensuite à un savoureux voyage musical sur les sentiers des plus belles noubas de la musique arabo-andalouse, a pu apprécier le talent de chanteurs, parmi lesquels Ahmed Chekat et Kamel Daghane, qui ont exécuté des noubas «*Rami Maya*» et «*Zidane*», arrachant des flots d'ovations d'un public connaisseur.

La troupe «*Club 21*» de musique moderne, conduite par Aïssa Ramdane, a pris le relais pour présenter un bouquet varié de chants modernes auxquels le jeune public répondait par des pas de danse.

De la ville des ksours, la troupe Nadjmawa, sous la houlette de Mohamed-Redha Bouguern, a ravi l'assistance avec ses chansons puisées du Gnawa. Cet ensemble a vite fait d'embarquer la salle Ahmed-Bey dans un agréable périple au

confins du Sahara, à travers des morceaux choisis dont quelques uns sont repris en chœur par le public que le Guembri et les percussions ont fait frissonner de plaisir.

Le groupe «*Jil Al Ghad*», avec ses huit membres conduits par Kamel Boutaraâ, a assuré la deuxième partie de la soirée concoctée par les artistes de la wilaya de Naâma en présentant un programme varié de chansons modernes qui ont réussi à créer une belle ambiance.

La semaine culturelle des wilayas de Skikda et de Naâma, organisée par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), se poursuivra jusqu'à dimanche avec des expositions dédiées à l'histoire, à l'archéologie, à l'art culinaire, en plus de représentations théâtrales pour les adultes et les enfants, ainsi que des spectacles folkloriques.

L.B.

Cinéma

«Le Petit Prince» remporte le César du meilleur film d'animation

Le César du meilleur long métrage d'animation a été attribué vendredi au film «*Le Petit Prince*» réalisé par l'Américain Mark Osborne lors de la 41^e cérémonie des César, plus prestigieuses récompenses du cinéma français. Le film, présenté hors compétition au dernier festival de Cannes, invente à partir du célèbre conte de Saint-Exupéry une nouvelle histoire, tout en préservant son message universel.

Lors de la cérémonie à Paris, Mark Osborne a «*remercié Antoine de Saint-Exupéry qui a écrit cette œuvre d'art qui nous a inspirés*». Quelque 250 personnes ont travaillé sur le film pour lequel deux techniques d'animation ont été utilisées: les images en infographie 3D fabriquées par ordinateur et la «*stop motion*» où de petits

personnages en papier sont filmés puis animés image par image, une technique plus traditionnelle qui se rapproche du dessin de Saint-Exupéry.

Par ailleurs, le meilleur espoir féminin a été décerné à la comédienne Zita Hanrot, 26 ans, pour «*Fatima*» de Philippe Faucon. Dans ce film, portrait d'une femme de ménage immigrée, Zita Hanrot est Nesrine, jeune fille animée de la rage de s'en sortir qui se lance dans de difficiles études de médecine.

L'actrice danoise Sidse Babbett Knudsen a remporté vendredi le César de la meilleure actrice dans un second rôle pour «*L'Hermine*» et le Français Benoît Magimel celui du meilleur acteur dans un second rôle pour «*La Tête haute*». Sidse Babbett Knudsen

est célèbre depuis son interprétation du Premier ministre de la série «*Borgen*», qui a fait le tour du monde.

A 47 ans, Sidse Babbett Knudsen incarne à merveille des rôles de femme mûre, sexy et intelligente à la fois. Dans «*L'Hermine*», elle est un médecin appelé à siéger comme jurée dans une cour d'assise dirigée par le très bougon Xavier Racine (Fabrice Luchini), qui va s'humaniser à son contact. Sidse Babbett Knudsen date sa vocation d'actrice à ses 8 ans. Elle joue à la fois en danois, en anglais et en français: arrivée en France comme jeune fille au pair à 18 ans, elle y a vécu six ans. Son français parfait, teinté d'une trace d'accent, lui donne un air mystérieux dont les réalisateurs font leur miel.

R.I

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Centre Culturel Mustapha-Kateb

Jusqu'au 3 mars :

A l'occasion de la journée de La Casbah, l'établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise une exposition de peinture et de cuivre de Farouk Benabderahmane et de Samir Beddag.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars

Exposition «*Le maître et ses disciples*» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, TËlemly, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de février

Exposition de peinture «*Sirocco*» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

Aïda Gallery (villa 132, Hey El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 28 février

Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit. Vernissage le 13 février à 15h, avec un récital de poésie de Samia Boumerdassi.

Galerie des ateliers Bouffée d'art

Jusqu'au 3 mars

Exposition-vente collective par les artistes Hssicen Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

Maison de la Culture Mouloud- Mammeri de Tizi Ouzou

Jusqu'au 28 février :

Journée d'étude sous le thème «*Mouloud mammeri, l'explorateur de l'ahellil du Gourara*».

Espace Espagne

Jusqu'au 3 mars

Exposition collective «*Art Propos*» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.

Coup-franc direct

La gifle pour Hayatou !

Par Mahfoud M.

Le président de la CAF, Issa Hayatou, collectionne les échecs ces derniers temps et montre que toutes ses décisions sont loin de faire l'unanimité et surtout ne sont pas en adéquation avec les intérêts du football continental. Ayant demandé de soutenir le président de la Confédération asiatique, Cheikh Selmane, lors des élections de la FIFA, Hayatou a perdu le pari de fédérer toutes les voix des associations africaines qui se sont éparpillées mais dont la majorité est allée au représentant européen, Gianni Infantino qui a remporté le scrutin avec 115 voix contre 88 pour le Bahreïni sur lequel avait misé le vieux dirigeant camerounais. Hayatou a vu son aura bafouée par les membres de la CAF qui ne sont pas tous satisfaits de la manière avec laquelle il dirige l'instance africaine et cette mainmise qu'il a sur elle en refusant d'écouter toute voix discordante. Le patron de la Confédération africaine pourra-t-il se targuer encore d'être une personnalité fédératrice après cet échec lors des élections de la FIFA ? Pourra-t-il regarder en face les membres qui ont tenu à lui répondre après son appel à voter pour un membre qui n'avait rien promis aux associations africaines ? Il est clair que Hayatou se doit maintenant de savoir qu'il ne peut pas décider à la place de toutes les associations que compte l'instance africaine et que dès lors il doit les consulter avant de prendre une quelconque décision. M. M.

Ligue 2 Mobilis (21^e journée)

L'OM et l'USMBA assurent, le PAC accroché

L'OLYMPIQUE de Médéa a conservé sa première place en tête du championnat de Ligue 2 Mobilis, malgré une victoire sur le fil contre l'AS Khroub (3-2) vendredi pour le compte de la 21^e journée, au moment où le Paradou AC a laissé filer une bonne occasion de coller au peloton de tête, en concédant un nul inattendu à domicile (1-1) face à la JSM Skikda. Après avoir confortablement mené au score (2-0) grâce à Lemhane (31') et Hamia (36'), l'OM s'est donné une belle frayeur, en concédant un premier but de Djehel (68'), puis l'égalisation signée Brinis (73'). Il a fallu attendre l'ultime minute du temps réglementaire pour voir le leader reprendre l'avantage par Hamia et l'emporter au final (3-2). Un précieux succès qui permet à l'OM de rester seul aux commandes, avec deux points d'avance sur l'USM Bel-Abbès, ayant réussi une des meilleures opérations de cette 21^e journée, en chipant provisoirement la 2^e place du classement au CA Batna, suite à sa victoire (1-0) chez l'Amel Boussaâda, grâce à Balegh (58'). L'ABS a eu la possibilité de sauver les meubles sur penalty à la 67^e minute, mais le fait d'avoir raté ce coup de pied de réparation a permis à l'USMBA de repartir avec les trois points et de talonner le leader d'un peu plus près, en attendant le choc MC El Eulma - CA Batna, programmé samedi et qui permettra peut-être au club des Aurès de reprendre la 2^e place, en cas de victoire. Les autres bonnes opérations de cette 21^e journée ont été réussies dans le bas du tableau, où les reléguables OM Arzew, USMM Hadjout et CRB Aïn Fekroun ont remporté d'importantes victoires, respectivement contre l'ASO Chlef, la JSM Béjaïa et l'US Chaouïa, avec le même score d'un but à zéro. Le succès de l'OMA a été assuré par Baouche à la 55^e minute, au moment où le sort des Béjaïouis a été scellé par Guerrab à la 73^e minute, et celui des Chaouïis à la 87^e minute par Aouina, permettant à ces trois clubs de continuer à croire au maintien. Les plus mauvaises affaires du jour sont à mettre à l'actif du MC

Saïda, tenu en échec à domicile par le CA Bordj Bou-Arréridj (0-0), tout comme le Paradou AC, accroché (1-1) par la JSM Skikda. Le paciste Bouabta a été le héros malheureux de ce match puisque, après avoir ouvert le score pour son équipe à la 16^e minute, il a concédé l'égalisation à la 80^e minute, en ratant son dégageement. Samedi, le MCEE (10') reçoit le CAB (3^e) en clôture de cette 21^e journée, avec la possibilité d'engendrer un important changement sur le podium, puisque les Batnéens pourraient reconquérir le 2^e place du classement, en cas de victoire au stade Messaoud - Zougar.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

OMA- ASO	1-0
OM-ASK	3-2
MCS- CABBA	0-0
CRBAF-USC	1-0
PAC- JSMS	1-1
ABS-USMBA	0-1
USMMH- JSMB	1-0

	Pts	J
1). O. Médéa	41	21
2). USMBA	39	21
3). CA Batna	37	20
4). Paradou AC	31	21
5). ASO Chlef	30	21
6). JSM Béjaïa	28	21
—). CABB Arréridj	28	21
8). JSM Skikda	27	21
—). MC Saïda	27	21
10). MC El Eulma	25	20
—). US Chaouïa	25	21
12). A. Boussaâda	24	21
13). AS Khroub	23	21
—). OM Arzew	23	21
15). CRBAïNF	22	21
16). USMMH	18	21

Championnat national de cross-country

Les athlètes de Bordj Bou-Arréridj se distinguent

LES ATHLÈTES de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj se sont distingués, vendredi, lors de la 54^e édition du championnat national de cross-country organisé à Aïn Defla. Près de 1 000 coureurs représentant 302 clubs ont pris part à cette compétition organisée par la ligue d'athlétisme de la wilaya hôte sous l'égide de la Fédération nationale de la discipline. «La compétition, qui s'est

caractérisée par un niveau technique appréciable, a révélé l'existence d'éléments susceptibles de percer à l'avenir», a indiqué le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Mohamed Bouras, qui s'est félicité des conditions organisationnelles du championnat. Emboitant le pas au président de la Fédération algérienne d'athlétisme, le directeur technique national, Ahmed

Boubrit a, de son côté, estimé que les meilleurs résultats ont été l'œuvre des coureurs qui se sont distingués lors du dernier championnat arabe. Les courses se sont déroulées sur un parcours long de 2 km sous un ciel nuageux et par une température idéale. Elles ont été clôturées par une cérémonie de remise de médailles et d'attestations aux lauréats des premières places.

Ligue des champions/MOB-Ashanti Gold cet après-midi

Les «Crabes»

pour renverser la vapeur

■ Le Mouloudia de Béjaïa aborde cet après-midi la phase retour du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique en accueillant la formation ghanéenne d'Ashanti Gold au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.



Les Bougiotes appelés à se ressaisir face à l'Ashanti Gold

Par Mahfoud M.

Battus à l'aller à Kumasi sur la plus petite des marges (1/0), les «Crabes» tenteront de renverser la vapeur, ce qui suppose qu'ils devraient l'emporter avec un écart de deux buts, tout en évitant d'en prendre un. La mission ne sera pas facile pour les poulains de Amrani qui devront puiser dans le plus profond de leurs ressources pour tenter de l'emporter lors de cette seconde rencontre qui sera sans doute très disputée. Les Bougiotes seront dans une situation difficile surtout après la mauvaise semaine qu'ils ont traversée avec, d'abord, l'élimination en Coupe d'Algérie par le NAHD après sa défaite (2/1) avant de subir un autre camouflet, cette fois-ci en championnat face au leader de la Ligue 1, l'USM Alger sur le score d'un but à zéro. Deux de ses joueurs-clés, étaient, par ailleurs, pas sûrs de disputer ce match jusqu'à hier soir, à savoir Hamzaoui qui souffrait de douleurs à la cheville et Yaya qui était aussi blessé (hernie inguinale). Ce sera un autre coup dur pour les gras de la ville des Hammadites s'ils venaient à déclarer forfait. Le coach Amrani devra, malgré cela, trouver des solutions pour présenter une

équipe capable de donner le meilleur d'elle-même et tenter de renverser la vapeur même si cela ne sera pas une sinécure devant une formation qui se déplacera en conquérant et qui tentera de confirmer le succès du match aller. Les Bougiotes tenteront, en tout cas, de faire tout leur possible pour l'emporter et décrocher la qualification pour le prochain tour afin de prouver qu'ils ne méritent pas ce qui leur arrive et que tout cela n'est qu'un passage à vide qu'ils essaieront de faire oublier avec la qualification au prochain tour de la C1 africaine. M. M.

Ligue 1 Mobilis (21^e journée)

Pas de vainqueur au derby, la JSS stoppée à Sétif

Le MC Alger et l'USM El Harrach se sont neutralisés (0-0) dans un derby terne et sans public, vendredi au stade du 5-Juillet pour le compte de la 21^e journée de Ligue 1 Mobilis, marquée par une belle victoire de l'ES Sétif (3-0) contre la JS Saoura, ayant marqué le pas de son côté après une série de trois succès de rang. Privés de leurs supporters respectifs en raison du huis clos, le Doyen et l'USMH se sont contentés, en effet, d'un

nul vierge qui les maintient provisoirement aux 6^e et 7^e places du classement, en attendant le déroulement des autres matchs, programmés samedi. La bonne affaire du jour a pour l'Entente Sportive de Sétif, qui a remporté une large victoire à domicile contre la JS Saoura (3-0), grâce notamment à un doublé de Haddouche (41' et 90'+1) et un but du capitaine Mourad Delhoum (62'). Un précieux succès qui permet à l'Aigle noir de

se hisser à la 8^e place du classement général, avec 28 points, au moment où la JSS marque le pas après trois succès consécutifs, restant scotchée à la 5^e place, avec 30 unités. Mardi, en ouverture de cette 21^e journée, le leader, l'USM Alger, avait lui aussi réussi une bonne opération en allant gagner (1-0) chez le 3^e, le MO Béjaïa, grâce à un penalty de Meftah à la 85^e minute. Un succès en déplacement qui permet aux Rouge et Noir de creuser l'écart à 13 points sur le CR Belouizdad (2^e), appelé de son côté à effectuer un périlleux déplacement chez le CS Constantine, samedi en clôture de cette 21^e journée. Les Sanafir (12^e) avec un point d'avance sur le premier club non reléguable, l'USM Blida, sont en effet en manque de points dans cette dernière ligne droite du parcours, et devraient donc donner du fil à retordre aux Belouizdadis qui, de leur côté cherchent à rester au contact du leader.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Théâtre/ Sept spectacles à la 2^e édition

Rencontres sur Abdelkader Alloula

SEPT SPECTACLES sont au programme de la deuxième édition des rencontres «Abdelkader Alloula» qui se tiendront du 10 au 12 mars au théâtre régional d'Oran, a-t-on appris auprès du comité d'organisation.

Cette édition organisée sous le thème: «Je donne à l'oreille à voir et aux yeux à écouter», verra la participation de sept troupes, qui ont monté des spectacles autour de l'œuvre du dramaturge-metteur en scène et comédien, le défunt Abdelkader Alloula, a indiqué M^{me} Rihab Alloula, membre du comité d'organisation.

L'appel à participation, lancé au début du mois de février, a permis la sélection de trois spectacles, parmi une quinzaine de candidatures réceptionnées.

Des résidences de création débuteront le 5 mars pour réaliser trois autres spectacles en théâtre, musique et danse, inspirées du tableau «Akli et

M'naouer» de Abdelkader Alloula de sa pièce «El ajwad».

«Nous avons préféré, pour cette deuxième édition, ouvrir les rencontres à d'autres disciplines. L'appel à participation a été d'ailleurs ouvert à tout créateur de tous les arts», a noté M^{me} Rihab Alloula.

Le septième spectacle, qui fera d'ailleurs l'ouverture, n'est autre que le spectacle phare de la première édition, soit «L'ultime Halqa» de la troupe «El Halqa» du café littéraire de Sidi Bel-Abbès.

Une de photos et une autre de peinture sous le thème «El guesba oual guella», seront tenues en marge de cette édition. La première édition avait eu lieu en mars 2014 dans le cadre de la commémoration du 20^e anniversaire de l'assassinat du dramaturge, sous le thème «Alloula, 20 après. Quel impact dans l'activité théâtrale et artistique aujourd'hui».

Mahi L./APS

Semi-marathon national des Oasis

Plus de 630 coureurs à Ouargla



SIX-CENT-TRENTE-HUIT coureurs (messieurs et dames) représentant 43 wilayas du pays ont pris part samedi au 5^e semi-marathon national des Oasis à Ouargla. Cette compétition, qui coïncide avec la commémoration du 54^e anniversaire des manifestations populaires du 27 février 1962 à Ouargla, s'est déroulée sur un parcours de 15 kilomètres, depuis la commune de Sidi-Khouiled vers la placette jouxtant le siège de la commune d'Ouargla, via la commune d'Ain El-Beida. Cette édition du semi-

marathon des Oasis, dont le coup d'envoi a été donné par le secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine, Saïd Abadou, en présence des autorités de la wilaya, figure dans le calendrier arrêté par la Fédération algérienne d'athlétisme. Organisé par la ligue d'athlétisme, en coordination avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Ouargla, ce rendez-vous sportif a été clôturé par une cérémonie de remise de médailles aux vainqueurs. **Racim S.**

Lutte contre la criminalité

Trois trafiquants d'armes arrêtés et saisie d'un lot d'armements

TROIS TRAFIQUANTS d'armes ont été arrêtés et un lot d'armements a été saisi jeudi par les éléments de la Gendarmerie nationale, relevant du secteur opérationnel de Bouira, indique samedi un communiqué du ministère de la Défense nationale

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et grâce à l'exploitation de renseignements, les éléments de la Gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel Bouira (1^{re} Région militaire) ont arrêté le 25 février 2016, trois trafiquants d'armes en leur possession neuf fusils à pompes, quatre pistolets automatiques de

calibre 9 mm et ont saisi deux véhicules», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Constantine (5^e Région militaire) «a découvert et détruit, le 25 février 2016, une casemate aménagée, une bombe de confection artisanale, une quantité de trois kg d'explosifs et d'autres objets», ajoute-t-on.

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale de Laghouat (4^e Région militaire) «ont appréhendé le 26 février 2016, onze immigrants clandestins,

dont neuf de nationalité marocaine. Au niveau d'El Oued un détachement a appréhendé, deux immigrants clandestins de nationalité Libyenne en leur possession une somme d'argent en monnaie étrangère estimée à 11 500 dollars», signale-t-on de même source.

Dans le même contexte, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e RM), en coordination avec les éléments des Douanes algériennes «ont saisi le 25 février 2016, trois détecteurs de métaux, un véhicule tout-terrain», rapporte également le MDN. **Hani Y.**

GIANNI INFANTINO ÉLU PRÉSIDENT DE LA FIFA



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

«Cités U» de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa

La dégradation des conditions de vie irrite les étudiants

■ La Coordination locale des étudiants (CLE) de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa compte tenir un rassemblement de protestation ce mardi devant le siège de la direction des œuvres universitaires (DOU).

Par Hocine Cherfa

Un appel a été lancé à la communauté universitaire. La CLE veut dénoncer «la dégradation des conditions sociales au niveau des résidences, les restrictions des libertés démocratiques des étudiants, les décisions bureaucratiques et unilatérales adoptées par les responsables et la résurgence des pratiques et des méthodes de corruption», lit-on dans sa déclaration-appel. Pour les étudiants «la dégradation des conditions de vie saute aux yeux et ce sur tous les plans». Pour étayer leurs reproches, ils évoquent «la surcharge dans les chambres d'hébergement, le manque de matelas de couchage, etc... une restauration insuffisante, infecte, anarchique en sus de la réduction de plusieurs repas, l'absence d'accessoires, des menus mal élaborés et un staff dirigeant incompetent». Et le transport n'a pas échappé aux critiques des auteurs de la déclaration pour qui «il est encore loin de satisfaire les besoins des usagers, marqué par une organisation des plus catastrophiques». D'autres domaines souffrent aussi. Selon eux,

notamment «la réduction dans les bourses, une réduction des années de séjour, l'introduction des étudiants grévistes en justice, violation des franchises universitaires, etc...». Pour les étudiants, ces carences contrastent on ne peut plus clair avec les promesses faites par les responsables au début de l'année sur «le perfectionnement de notre prise en charge». Pour la CLE ces manques ne sont que l'expression de «la remise en cause des acquis des étudiants dont le droit à une prise en charge décente, le droit au savoir, à la parole, le droit de s'organiser, de comprendre et d'agir sur nos conditions». Autrement dit, c'est «la remise en cause de tous les droits démocratiques au niveau de l'université». Il semble que la goutte qui a fait déborder le vase chez des étudiants est «l'interdiction de la tenue de certaines activités politiques au niveau des résidences 7-October 1961 de Targa Ouzemmour, et précédemment les "1000 lits"». Ils voient en cette manière de faire «une politique arrogante», qualifiant les responsables d'«adversaires avérés des intérêts des étudiants, des acteurs d'une gestion antisociale,

répressive qui vise à détruire l'université, à restreindre leurs libertés et étouffer tout esprit critique» et que «l'administration, à leur tête le DOU, n'affiche aucune volonté de faire changer les choses, changer ce désastre et ce quotidien amer des étudiants», lit-on encore en substance dans le même document. **H. C.**

Akbou

Arrestation d'un terroriste en lien avec les attentats de Paris

UN RESSORTISSANT algérien, résidant en Belgique, présumé avoir eu des liens avec les attentats terroristes de Paris (France) perpétrés en novembre dernier, a été placé en détention préventive mardi dernier à Akbou (à 75 km à l'ouest de Béjaïa), indique-t-on samedi dans un communiqué émanant du parquet général près la Cour de Béjaïa. Le mis en cause, poursuivi suite à des informations faisant état de sa «possible implication dans des activités terroristes et son éventuelle appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger», s'était livré par lui-même en répondant à une convocation du juge d'instruction, relevant du tribunal d'Akbou, a-t-on précisé. Confronté aux charges retenues contre lui, il a été placé en détention préventive, a-t-on ajouté, soulignant que «l'instruction suit son cours». Le communiqué s'est gardé toutefois de révéler son identité ainsi que les charges retenues à son encontre. **R N**